

édito



Chers Bourronnais-Marlottins,

Je suis très heureux d'ouvrir cette nouvelle édition du Bourron-Marlotte Actualités dans laquelle vous pourrez constater que notre village retrouve son caractère festif, de partage et ses manifestations culturelles. Les animations autour de nos enfants ont été nombreuses et ont permis aux petits et aux grands de se retrouver.

Nous sommes heureux d'avoir pu inaugurer « Une Naissance / Un arbre », promesse de notre campagne, sur le terrain Vlasto avec l'association Le Jardin de Cultures. A l'occasion de cette première journée verte, les familles ont pu découvrir l'arbre qui grandira avec leur enfant.

Ce printemps est également le témoin des moments culturels forts de notre village. Je citerai ici la superbe exposition collective Estampes qui s'est tenue Espace Jean Renoir et le concert festival Proquartet avec un étonnant quatuor d'accordéons, qui s'est déroulé en l'Eglise Saint-Sévère, dans le cadre des 23^{ème} rencontres musicales de Seine-et-Marne.

En ce début d'année, notre action municipale a été traditionnellement marquée par le travail d'élaboration du budget communal puis son vote en conseil. Vous le verrez dans ce bulletin, nous avons un budget maîtrisé, sans recours à l'emprunt et sans augmentation des taux communaux des taxes foncières.

Dans la perspective de nos projets de mandature, nous avons eu le plaisir de recevoir Monsieur Jean-François Parigi, Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne avec ses équipes. Cette rencontre a permis de présenter nos 2 projets d'envergure que sont la création d'un espace culturel bibliothèque-musée et d'un Accueil de Loisirs répondant aux nouveaux besoins de notre commune. Nous nous attachons désormais à l'écriture de ces projets et à la recherche des subventions afférentes.

La venue de Monsieur Parigi a également permis d'aller à la rencontre de nos pompiers et de visiter leur caserne pour laquelle une extension est indispensable à de bonnes conditions d'exercice.

Nous vous tiendrons bien évidemment informés de l'avancée de ces beaux projets mais en attendant, retrouvons-nous le 25 juin pour la traditionnelle Kermesse de nos écoles en poursuivant avec l'ambiance créole Disco de notre fête du village.

Bien à vous,
Victor Valente



► Informations Municipales	p.2-4
► Budget	p.5-7
► Vie Locale	p.8-9
► Rétrospective	p.10-11
► A la rencontre de...	p.12
► Coups de cœur bibliothèque	p.13
► Vie Associative	p.14





Informations Municipales

CONSEIL MUNICIPAL DES 4 MARS ET 1^{er} AVRIL 2022

Principales informations/délibérations

Budget :

- ▶ Approbation des comptes et du résultat 2021
- ▶ Approbation des subventions
- ▶ Adoption du budget prévisionnel 2022

Demandes de subvention :

- ▶ Création d'un poste d'Assistant de Conservation (professionnel des bibliothèques) pour une durée de 5 ans
- ▶ Candidature au Fonds d'Aménagement Communal (FAC) permettant d'obtenir une subvention de 300 K€ pour la création d'une nouvelle bibliothèque avec espace muséal et d'un accueil de loisirs

Voirie :

- ▶ cession d'un terrain appartenant à la commune au profit du SDIS de Seine-et-Marne, permettant d'agrandir notre caserne des pompiers

Informations municipales :

- ▶ Gros succès de l'école du Sport, ouverte depuis mi-septembre
- ▶ Démarches en cours concernant notre projet Village Citoyen Sauveteur, qui devrait voir le jour d'ici l'été
- ▶ Démission d'Alain Balouzat de ses fonctions d'adjoint au Commerce et au Tourisme qui a été acceptée par la préfecture. Victor Valente assurera transitoirement les missions liées au commerce et au tourisme et Christophe Colas prend en charge l'organisation du marché de Noël prévu en fin d'année.



AFFAIRES SOCIALES – CCAS

Analyse des besoins sociaux

Nous remercions toutes les personnes qui ont répondu au questionnaire. Résultats à venir prochainement !

Le CCAS vous propose un voyage de 3 jours en Normandie



Une première pour le CCAS ! Le séjour est prévu du **21 au 23 septembre 2022** et vous permettra de visiter Deauville, Trouville et Honfleur.

Il est ouvert à tous

les bouronnais-marlottins de 70 ans et plus, pour un tarif tout compris (transport, hébergement et repas) de :

- ▶ **345€** pour les personnes dont les revenus sont inférieurs à 900€/mois (soit une réduction de 50%)
- ▶ **517,50€** pour les personnes dont les revenus se situent entre 901€ et 1200€/mois
- ▶ **690€** pour les personnes dont les revenus sont supérieurs à 1200€/mois

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer en mairie. La date limite d'inscription est fixée au 2 juillet 2022.

Inscrivez-vous vite, les places sont limitées !

JOURNÉE CITOYEN-SAUVETEUR

Nous sommes ravis que ce projet, qui fait partie de nos promesses de campagne, puisse enfin voir le jour !

Le **17 septembre** prochain, **de 10h à 18h**, vous pourrez participer à cette première journée Citoyen-Sauveteur et découvrir le parcours et les défis que nous vous aurons préparés en collaboration avec l'Unité de Développement des Premiers Secours de Seine (UDPS77).

Vous pourrez ainsi apprendre et vous familiariser avec « les premiers gestes qui sauvent », lors d'ateliers dédiés de 20 minutes sur le thème : ALERter / MASSER / DEFIBRILLER.

Plus d'informations à venir très prochainement. En attendant, notez dès à présent la date du 17 septembre dans vos agendas !



Informations Municipales

AFFAIRES SCOLAIRES

Conseil municipal enfants



Le « conseil municipal enfants » est composé de 12 élèves de l'école élémentaire.

Nos petits conseillers ont défilé lors des commémorations du 11 novembre et du 8 mai.

Certains ont participé à l'élaboration des menus du restaurant scolaire et d'autres ont débattu sur des sujets de la vie de l'école. Le manque de propreté des toilettes, malgré le nettoyage deux fois par jour, était au cœur de leurs préoccupations ; ils ont ainsi préparé pour y remédier des affichettes pédagogiques à installer aux endroits stratégiques.



Ils soulignent également le manque de civisme sur l'aire de jeux et au skate parc ; sur ce sujet leur réflexion est en cours !

ÉCOLOGIE - ENVIRONNEMENT

Pourquoi faut-il lutter contre l'ambrosie ?

C'est peut-être la 1^{ère} fois que vous entendez parler de cette plante. Sous ses airs inoffensifs, l'ambrosie est pourtant un vrai fléau que le préfet de Seine-et-Marne a décidé d'éradiquer en prenant un arrêté décidant de la destruction obligatoire de cette plante qui prolifère depuis quelques années dans notre département.



Cet arrêté concerne l'ambrosie à feuilles d'armoïse, à épis lisses et trifide. Il s'agit de plantes invasives dont « le pollen allergisant constitue un risque important et réel pour la santé publique » souligne la préfecture de Seine-et-Marne. Le pollen de cette plante serait particulièrement allergisant au point que « quelques grains d'ambrosie par m³ d'air suffisent pour que les symptômes apparaissent ». Quant aux symptômes, ils peuvent aller de la simple rhinite, associée à une conjonctivite à la crise d'urticaire, d'eczéma, voire de l'asthme.

L'ambrosie se développant rapidement, il est important que chacun d'entre nous participe à sa lutte. Aussi, à l'occasion de vos balades, promenades, si vous constatez la présence de l'ambrosie sur notre commune, vous pouvez la signaler sur un site internet : <https://signalement-ambrosie.atlasante.fr/apropos>, un téléphone : 0 972 376 888 ou une adresse mail : contact@signalement-ambrosie.fr



Informations Municipales

URBANISME

Tous les travaux sur le territoire de Bourron-Marlotte, visibles ou non du domaine public, sont assujettis à autorisation préalable de la mairie après instruction du dossier par les services compétents et doivent respecter nos 3 règlements d'urbanisme en vigueur :

- Le Plan Local d'Urbanisme
- Le Site Patrimonial Remarquable
- Le Règlement Local de Publicité

Vous devez donc déposer un dossier même pour des travaux de faible importance comme un ravalement de façade, le remplacement de vos menuiseries, une réfection de toiture, une remise en peinture de votre portail, etc. Même à l'identique de l'existant !

En effet, notre commune a été classée Site Patrimonial Remarquable en 2016, et depuis toute notre agglomération est passée sous la protection des Bâtiments de France. Ce qui était autorisé à l'époque n'est donc plus forcément d'actualité aujourd'hui.

Chaque dossier étant particulier, il est vivement recommandé avant tout dépôt ou commencement de chantier de prendre rendez-vous auprès du service urbanisme pour connaître la réglementation applicable.

Le fait de commencer des travaux sans autorisation constitue une infraction au code de l'urbanisme passible de poursuites pénales et de sanctions.

Si vous souhaitez avoir de plus amples renseignements n'hésitez pas à venir visiter le site de la Commune
<http://bourronmarlotte.fr/>
ou encore à prendre rendez-vous auprès du service instructeur
urbanisme.mairiebm@orange.fr
01 64 45 58 54

TRAVAUX

Les travaux de rénovation de l'atelier Delort sont terminés. Il s'agissait de la réfection de la toiture, de son isolation et de la façade. Le système d'éclairage intérieur a été entièrement revu, optimisé à la fois pour les ateliers de pratique artistique et pour l'exposition d'œuvres sur les cimaises. La commune a été largement subventionnée pour ces travaux.



La région, dans le cadre d'aide à la restauration des ateliers d'artiste remarquables, a financé les travaux à hauteur de 40% de la totalité du projet soit 18 498 € HT. Le département a financé le gros œuvre à hauteur de 35% soit 11 230 € HT.



Lors de l'exposition Estampes du 7 au 14 mai, les deux classes de l'école primaire qui avaient suivi l'atelier d'initiation à la gravure avec Céline Parmentier, graveuse du collectif organisateur, ont exposé leurs œuvres à l'Atelier Delort.



Estampes et plaques de gravure de Pierre Colombier



Budget

RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	2 129 481,24 €	526 015,43 €
Recettes	2 679 649,17 €	721 002,32 €
Résultat reporté	429 500,25 €	-497 900,87 €
	=	=
Résultat de l'exercice	979 668,18 €	-302 913,98 €
Reste à réaliser Dépenses		-130 030,00 €
Reste à réaliser Recettes		+72 120,00 €
Résultat Global de Clôture	979 668,18 €	-360 823,98 €

Comparaison 2021 / 2020

Rappel, l'année 2020 reste marquée par les conséquences économiques et financières de la pandémie.

L'amélioration des recettes de fonctionnement due au retour à la normale dès 2021, conjuguée à une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement permet d'obtenir un résultat de fonctionnement excédentaire de 979 668,18 €.

La pause nécessaire dans les dépenses d'investissement 2021, explique un besoin de financement de 360 823,98 €, en diminution par rapport aux années précédentes.

La commune met à la disposition de la population, des services scolaires :

► Restaurant scolaire

Le coût de fonctionnement est de 209 402 €,
pour 96 786 € de recettes,
Soit une charge pour la commune
de **112 616 €**

► Accueil de Loisirs

Le coût de fonctionnement est de 144 936 €,
pour 89 724 € de recettes,
Soit une charge pour la commune
de **55 212 €**

SUBVENTIONS	2021	2022
Associations	20 400 €	22 850 €
Action sociale (CCAS)	19 000 €	20 000 €
Coopératives scolaires	4 500 €	4 300 €



Budget

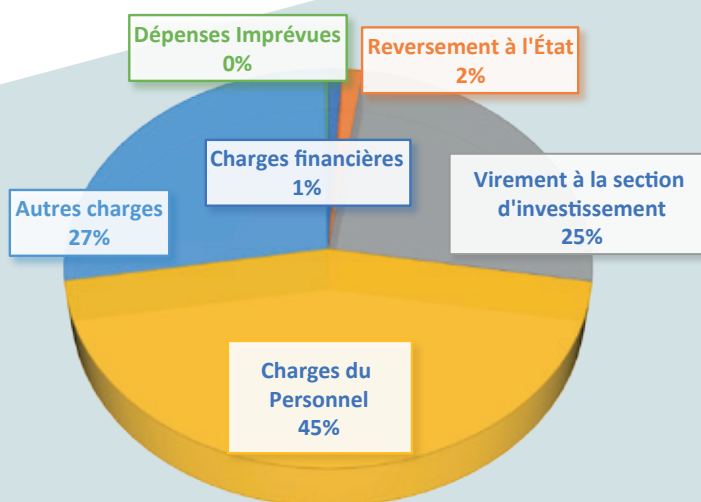
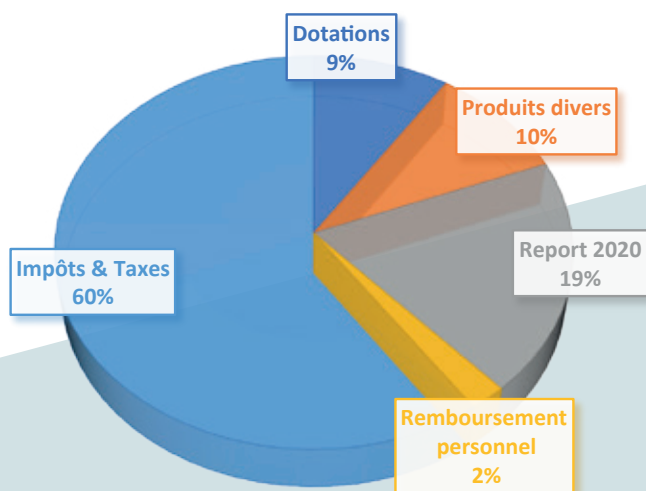
BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

Section de fonctionnement

La section de fonctionnement a été votée en suréquilibre de 104 115 € correspondant au legs en numéraire de Monsieur Alain Desaty.

Recettes de fonctionnement : 3 216 332,20 €

Dépenses de fonctionnement : 3 112 217,20 €



Personnel communal

L'effectif du personnel au 1^{er} janvier 2022 est de 33 agents permanents (31,7 équivalent/temps plein).

Trois départs en retraite sont prévus aux services techniques pour cette année, un au 1^{er} février, un au 1^{er} juillet et un au 1^{er} septembre. Deux agents ne seront pas remplacés.

Dans le cadre de la construction d'une Bibliothèque avec espace Muséal, un poste d'Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques a été créé.

Fiscalité 2022

Les taux votés par le conseil municipal sont identiques à ceux de 2021, à savoir :

	RAPPEL TAUX 2021	TAUX VOTÉS 2022
Taxe Foncière (Bâti) TFPB	39,19	39,19
Taxe Foncière (Non Bâti) TFPNB	49,02	49,02

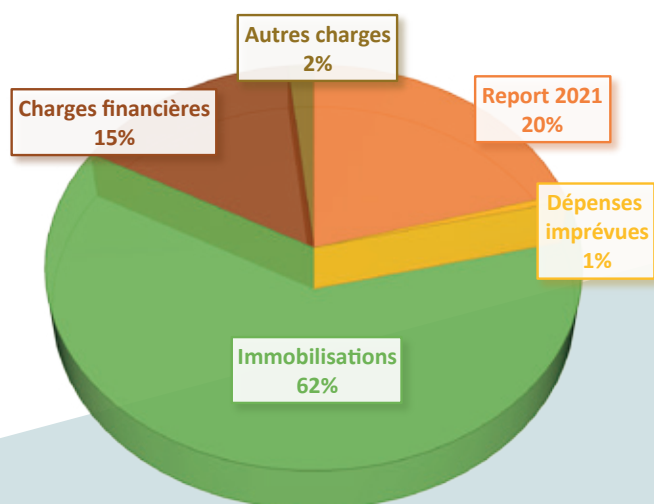


Budget

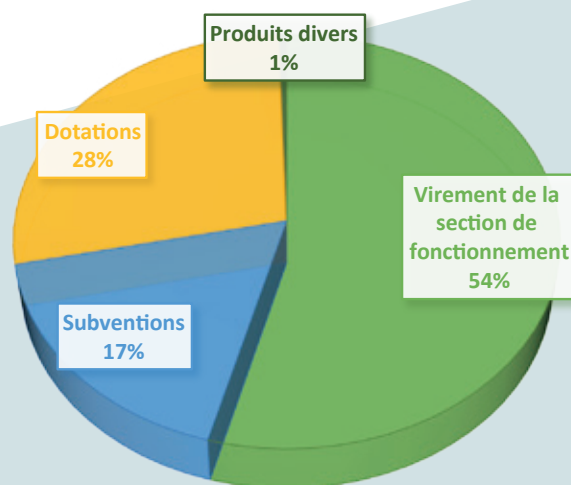
Section d'investissement

La section d'investissement, quant à elle, s'équilibre en recettes et en dépenses à 2 463 006,98 €.

Dépenses d'Investissement



Recettes d'Investissement



Les principales opérations :

- ▶ Opération Une naissance, Un arbre (26 naissances)
- ▶ Mur des Jardins Familiaux
- ▶ Eclairage public
- ▶ Réparation de la corniche de la Mairie
- ▶ Rénovation des sanitaires de l'école élémentaire
- ▶ Toiture Services Techniques
- ▶ Travaux de voirie
- ▶ Atelier Delort
- ▶ Isolation de la Salle des Fêtes
- ▶ Pose de la vidéoprotection au hangar des Services Techniques
- ▶ 2^{ème} tranche du renforcement incendie rue des Petits Aulnes
- ▶ Equipement défibrillateurs pour les ERP

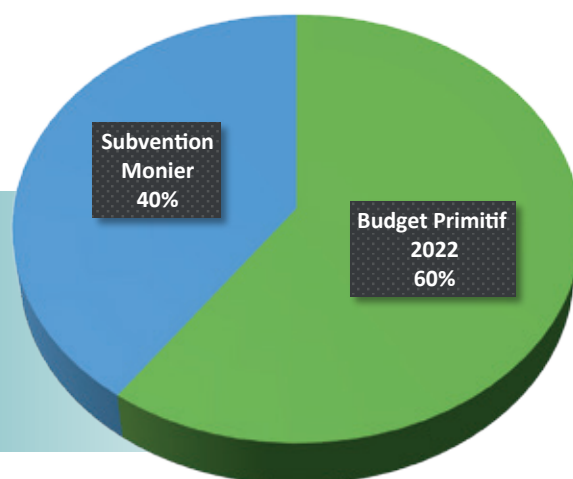
Taux d'endettement

Au 1^{er} janvier 2022, l'endettement est de 465 € par habitant, en baisse par rapport à 2021.

Il est précisé que les travaux d'investissement sont autofinancés à hauteur de 80 %, sans emprunt, sans cession d'actif et sans augmentation de la fiscalité communale.

CCAS

Le budget primitif 2022, dépenses, du CCAS s'élève à 40 254,68 €, dont 16 140 € pour la fondation Monier (maintien des personnes âgées à domicile).





Vie Locale

CAFÉ DU MAIRE

Vous avez été nombreux à vous rendre au Café du Maire qui s'est tenu au Bistrot du Broc le 12 mars dernier et nous vous en remercions.

Parmi les sujets abordés lors de cette seconde édition, la circulation et le stationnement de la rue Murger ont été les principaux sujets évoqués.



Nous travaillons actuellement à la mise en place de mesures qui permettront, nous l'espérons, de limiter les désagréments et les incivilités de certains qui ne respectent pas les emplacements réservés au stationnement et bloquent la circulation.



Nos réflexions se situent autour de l'ajout de places de parking PMR (Personne à Mobilité Réduite), de passages piétons, d'obstacles au stationnement en dehors des zones autorisées (pots de fleurs), de marquages au sol plus visibles et de verbalisation systématique des contrevenants.



Ce moment a également été l'occasion de faire connaissance avec quelques nouveaux habitants fraîchement arrivés sur notre commune et qui nous ont partagé leurs premières impressions. Nous comptons d'ailleurs prochainement relancer nos cérémonies d'accueil des nouveaux arrivés qui ont dû être interrompues à cause du contexte sanitaire compliqué de ces deux dernières années.

En attendant, nous vous invitons d'ores et déjà à noter dans vos agendas la date du prochain Café du Maire qui est prévu le 24 septembre à 9h30 (lieu à confirmer).

LA FIBRE

Priorité n°1 de notre mandature, l'arrivée de la fibre est un sujet sur lequel nous sommes et restons très attentifs. Seine-et-Marne Numérique a pris du retard dans la validation de la période réglementaire obligatoire avant la commercialisation possible par les différents fournisseurs d'accès Internet : la commercialisation devrait démarrer dans le courant du second semestre 2022. Sachez que nous mettons tous les moyens en œuvre pour que cette commercialisation tant attendue soit effective le plus rapidement possible.



PARKING DE LA GARE

Vendredi 4 février, Victor Valente a rencontré M. Bessemoulin, président du Comité de Défense des Usagers des Transports du sud Seine-et-Marne sur le parking de la gare de Bourron-Marlotte. Un échange téléphonique avec Réseau Ferré de France a permis d'initier le début de l'étude sur la rénovation du parking. Nous vous tiendrons informés des avancées de ce projet vivement attendu par les usagers de la gare de notre village.





LA POSTE



Malgré l'annonce de la fermeture du bureau de Poste fin 2022, le maintien des services de la Poste reste une priorité. Nous étudions actuellement les alternatives proposées par la Poste, à savoir la prise en charge des services par un commerçant volontaire ou directement par la Mairie. Le 13 avril dernier, des élus se sont rendus à Chartrettes afin de visiter le bureau de Poste mis en place par la Mairie et discuter des avantages, des inconvénients et du coût d'une telle solution.



VISITE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SEINE-ET-MARNE

Le 11 mai dernier, Victor Valente et l'équipe municipale ont eu le plaisir d'accueillir le Président du Département de Seine-et-Marne, Jean-François Parigi, afin de lui présenter les projets de mandat qui nous tiennent à cœur et qui sont importants pour l'avenir de notre commune. Béatrice Rucheton, Vice-Présidente du Département en charge de l'environnement, Isoline Garreau, Conseillère départementale et Présidente du Sdis77 (les pompiers de Seine-et-Marne) et Pascal Gouhoury, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau ont également répondu présents et participé à ces discussions très constructives.



Nous avons pu échanger sur l'avancement de nos projets d'équipement, que ce soit l'espace culturel bibliothèque-musée ou l'accueil de loisirs, sur lesquels nous accompagnent les différents services du Département.

Nous nous sommes ensuite rendus à la caserne des pompiers où nous attendaient le Lieutenant Dominique Allart accompagné du Contrôleur Général Bruno Mastracci et du Lieutenant-Colonel Olivier Compta avec lesquels nous avons abordé l'agrandissement de la caserne actuelle sur un terrain cédé au Sdis 77 par notre commune, qui permettrait à nos pompiers de travailler dans les meilleures conditions possibles.





Rétrospective

17 FÉVRIER

**Inauguration de la
boîte à livres**



26 MARS

Edition #forêt belle n°4

Un après-midi dédié au ramassage des déchets en famille
aux abords de notre commune.



12 MARS

**Championnat de Judo
secteur sud 77**

Organisé par le club de judo de
Bourron-Marlotte. 200 Benjamins
étaient inscrits à cette compétition
qualificative au championnat de
Seine-et-Marne



2 AVRIL

Loto des enfants

Organisé par l'Association « Les
Petits Cartables »



13 MARS

Baby Judo

3 clubs réunis pour l'occasion : Bourron-Marlotte, Veneux
Les Sablons et Cannes-Ecluse pour le plus grand plaisir de
nos futures élites et sous les regards admiratifs de leurs
parents.



20 AVRIL

**« Village de
Caractère »**

Renouvellement du label
« Village de Caractère »
donné par le Conseil
Départemental pour notre
commune au Château de
Blandy les Tours.



8 MAI

77^{ème} anniversaire de l'armistice de 1945

Cérémonie en compagnie de nos pompiers, du Réveil
Band, du conseil municipal enfants et des élus.



19 MARS

**Commémoration
à l'occasion des
60 ans de la fin de
la guerre d'Algérie**





Rétrospective

Place à nos enfants !

DÉFILÉ DU CARNAVAL – 19 MARS



CHASSE AUX ŒUFS – 17 AVRIL



JOURNÉE VERTE & INAUGURATION 1 NAISSANCE / 1 ARBRE – 15 MAI



CENTRE DE LOISIRS



A la rencontre d'un...

... CHAMPION À BOURRON-MARLOTTE FLORIAN CARVALHO !

Les petits athlètes de Bourron-Marlotte, connaissent bien leur héros et ouvrent de grands yeux lorsqu'ils le voient passer dans nos rues et sentiers.

En effet son palmarès est impressionnant ;
Champion de France cadet du 800 mètres et de Crosscountry,
Champion d'Europe junior en 2006,
Champion d'Europe junior de Cross en 2008,
Vice-champion Espoir de cross en 2008,
Champion de France 1500 mètres en 2011,
et la même année,
Champion d'Europe espoir de Cross,



Champion de France du 1500 mètres en 2016,
Champion de France du 5000 mètres en 2018,
Champion de France du 10 000 mètres en 2020 et 2021...

(Et la liste est incomplète !) Son but est aujourd'hui de se préparer au marathon pour les JO de Paris en 2024 !

Florian a très gentiment accepté de répondre à nos questions pour les lecteurs du BM Actus !

Florian a longtemps travaillé pour la mairie de Nemours, notamment pour la comptabilité. Il est aujourd'hui en disponibilité et, comme il est athlète de haut niveau, il est policier adjoint pour la police nationale, ce qui permet un aménagement du temps de travail qui lui laisse la possibilité de s'entraîner. Il est 68 jours par an à Cannes Ecluse à l'école de police et généralement il s'occupe de la préparation physique des élèves policiers.

Le reste de son temps est consacré à un entraînement intense pour les JO, il alterne les courses sur piste au stade de la faisanderie, les sorties longues dans la nature (et dans notre belle forêt !), la nage, les sorties à vélo, la musculation. Il s'adapte toujours et privilégie une demi-journée de repos pour récupérer.

Florian n'a pas de régime particulier, il explique qu'il fait plus attention que lorsqu'il était jeune car il met désormais plus de temps à reperdre le poids des « excès » (nous voilà tous rassurés ; nous sommes tous à la même enseigne !)

Pour conclure, il nous laisse et tout particulièrement à la jeunesse, un message fort ; « le sport, la vie associative, c'est la vie, c'est une école de la vie structurante, cela forge une personnalité dans tous les domaines, cela t'aide à devenir l'homme ou la femme que tu seras plus tard »

Merci Florian, nous te souhaitons de belles courses dans notre beau village !





Bibliothèque

LES COUPS DE CŒUR DU PRINTEMPS

ADULTES

NE T'ARRÊTE PAS DE COURIR

de Mathieu Palain - Ed. de l'Iconoclaste

Mathieu Palain rencontre Toumany Coulibaly en prison. Toumany, est un athlète hors normes, spécialiste du quatre cents mètres sur piste.

Mais il est champion le jour, et braqueur de pharmacies la nuit, il aime autant courir que voler ! L'écrivain essaie de comprendre « l'énigme Coulibaly », le pourquoi de ses obsessions destructives. Une amitié et une confiance se créent de chaque côté du parloir. Un livre plein d'espoir.



ENFANT DE SALAUD

de Sorj Chalandon - Ed. Grasset

Sorj Chalandon suit pour Libération le procès de Klaus Barbie, le boucher de Lyon. Les débats et les plaidoiries bouleversent le jeune journaliste dont le père, un homme au passé trouble, aurait été vu en uniforme allemand à Lyon pendant la guerre. En lui permettant d'assister aux audiences, il espère que les témoignages magnifiques ou terribles des survivants permettront de faire la lumière sur cette histoire personnelle. En vain.

Pour connaître la vérité, il doit enquêter en espérant que le résultat de ses recherches aidera celui qu'il se refuse à juger. Mais un fils peut-il sauver son père de ses propres démons ?

LES PETITS PERSONNAGES

de Marie Sizun - Ed. Arléa

Voici 31 tableaux de Maitres. Sur ces toiles les peintres ont ébauché des « petits personnages » à peine visible, éphémères. Marie Sizun donne vie à ces êtres anonymes en leur inventant à chacun une histoire tendre, fragile et poétique.



MONUMENT NATIONAL

de Julia Deck - Ed. de Minuit

Une pincée de gilets jaunes, un zeste de confinement, quelques individus du « 9-3 », ajoutez un président de la République et sa femme, un château légèrement délabré en forêt de Rambouillet, ses habitants, ses domestiques ; la plume acérée de Julia Deck vous fera apprécier cette caricature en forme de polar !

LA DÉCISION

de Karine Tuil - Ed. Gallimard

Dans ce roman qui se lit d'une traite, Karine Tuil nous fait plonger dans le quotidien d'une juge antiterroriste. Le sort d'un jeune de « retour de zone » est entre ses mains : est-il vraiment repent ? La décision lui appartient alors même qu'elle doit faire face à son mariage qui est un échec et à sa relation secrète avec l'avocat du prévenu.

Un thriller judiciaire fluide qui ne laissera pas indifférent !

LE TOUR DES ARÈNES

d'Annie Duperey - Ed. du Seuil

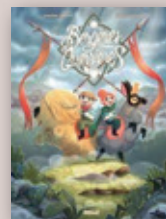
Solange est une jeune femme mal dans sa peau, en rupture avec sa famille et qui se sent coupable de faire souffrir ses proches. Une rencontre étonnante lors d'un voyage à Nîmes avec ses collègues de travail va changer sa vie. Personnage très attachant. Facile à lire.

POUR LES JEUNES

LES BERGÈRES GUERRIÈRES

de J. Garnier et A. Fléchais - Ed. Glénat

Molly, 10 ans, accompagnée de son fameux Bouc « Barbe-noire », est apprentie de l'ordre des « Bergères guerrières ». Leur mission, défendre le village, car tous les hommes sont partis à la guerre 10 ans plus tôt et ne sont jamais revenus. Elle est aidée par son ami Liam et son fidèle chien Vladimir. Epreuves, sorciers et monstres les attendent au détour des chemins ! BD à partir de 6 ans



LES GRANDS RÉCITS DE LA MYTHOLOGIE : DIEUX ET HÉROS GRECS

Ed. Père Castor /Télérama

Découvrez les secrets des dieux et déesses de l'Olympe, suivez les exploits des Héros et Héroïnes grecs, et ne manquez pas les 12 travaux d'Hercule, demi-dieu, à l'incroyable destin. A partir de 6 ans

LE PARFUM D'EDMOND

de Laurent Contamin - Zébulon Editions

La Réunion. Nora, intriguée par l'alambic de son grand père qui était parfumeur convainc son amie Fred de retrouver la composition du parfum qu'il avait créé pour sa femme. Commence alors une quête sur l'île à la recherche du mystère de la vanille.

Pièce de théâtre qui se lit comme un roman. A partir de 9 ans.



Vie Associative

HAND-BALL CLUB DU LOING

L'Assemblée Générale de l'association le 19 février dernier s'est achevée avec la remise d'un trophée par le président Joel Jaouen à notre adjoint aux sports Christophe Colas, en remerciement de l'accueil et des différentes actions de soutien portées au Club par la municipalité. Un club qui remporte un vif succès avec une augmentation de ses adhérents grâce au travail du bureau et des bénévoles qui œuvrent au quotidien !

RÉVEIL-BAND

Le Réveil-Band de Bourron-Marlotte, Montigny-sur-Loing et environs va ouvrir au public et amateurs de musique typée Jazz sa répétition du **mardi 21 juin à la salle des fêtes de Bourron-Marlotte**, allée des Ecoles.

Dans le cadre de la fête de la musique, si vous êtes musicien, instrumentiste ou chanteur, venez participer et éventuellement nous rejoindre.

Amenez vos partitions et vos instruments !

Nous étions également présents aux cérémonies commémoratives du 8 mai.

Vous pouvez également consulter notre page Facebook : Réveil-band de Bourron-Marlotte.

Musicalement, Le Réveil-Band



CLUB DE PÉTANQUE « PARTIE DE CAMPAGNE »

Une campagne réussie

Samedi 19 février, les membres du très actif Club de Pétanque « Partie de Campagne » – créé il y a dix ans en hommage au cinéaste Jean Renoir qui pratiquait ce loisir chez lui rue



Mürger – ont justement choisi la salle municipale qui porte son nom pour ouvrir l'année 2022 par une réunion de travail suivie d'un repas, puis d'un loto familial. À cette occasion, le maire Victor Valente et son adjoint Christophe Colas ont accepté de présider cette première manifestation annuelle du club ouverte par son président Jean-Jacques Jelot-Blanc et son vice-président Abel Da Silva, celui-ci maître d'œuvre d'agapes familiales préparées avec l'aide de son épouse Rosa et de leur nièce Marie-Josée. Un excellent repas – acras de morue, cassoulet portugais, fromages, gâteaux maisons, etc. – servis dans une salle et sur des tables richement décorées firent de cette sympathique journée – achevée par une longue partie de cinq lotos aux lots très appréciés dont deux

repas offerts par le Bijou Bar - le point de départ d'une année chargée de diverses festivités. En effet, c'est au cours de ce samedi festif qu'a été confirmé l'agenda 2022 du club, soit l'organisation chaque samedi à 14 heures d'un concours amateur ouvert à tous sur les terrains municipaux, une année ponctuée par trois grands concours de pétanque, le tournoi anniversaire du club le dimanche 15 mai, le trophée Jean-Marie Portelette du 14 juillet et le concours estival du 15 août. En somme, trois cent soixante-cinq jours bien remplis...

AGVBM - ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Notre association sportive propose la pratique de toute forme de gymnastique/fitness, source de bien-être et de santé. Bouger en musique, se faire plaisir chacun à son rythme est un loisir sportif à la portée de tous qui permet le renforcement des qualités d'endurance, de souplesse et de tonicité.



Nos animatrices diplômées vous accompagnent dans le cadre de séances conviviales.

Nos activités gym d'entretien, dynamique ou douce, stretching, Pilates, yoga, cardio-danse sont réparties en 14 séances/semaine sur les 3 communes de Bourron-Marlotte, Montigny-sur-Loing et Villiers-sous-Grez.

Les nouveaux adhérents sont les bienvenus tout au long de l'année, et nos tarifs étudiés au prorata de la saison en cours.

Rejoignez-nous sans attendre !

email: as.gv.bourron.montigny@gmail.com

UN PEINTRE OUBLIÉ

Depuis 1890, Edme Saint-Marcel (1819-1890), élève de Delacroix et peintre de talent, épris des beautés de notre admirable forêt, reposait dans l'anonymat au cimetière de Bourron-Marlotte.



Sa pierre tombale, bousculée lors des bombardements alliés de 1944, et amputée de sa partie supérieure, vient d'être redressée grâce aux services techniques de la mairie. Arnaud Valdenaire et Serge Vasseur, tous deux à l'origine de l'exposition qu'ils lui ont consacrée en 2016 au Château-Musée de Nemours, et soutenus par les Amis de Bourron-Marlotte, sont venus le mois dernier réparer cet oubli par la pose d'une plaque sur sa sépulture.

En savoir plus : <https://vimeo.com/148521230>



État Civil



NAISSANCES

20 janvier Valentina BOUCHET
28 janvier Solène CHAMAYOU
20 février Athénaïs GOURVILLE

9 mars Charlie PAOLILLO
26 mars Anatole AUDARD LECLER

DÉCÈS



29 janvier Geneviève JEGOU, née NOGER
5 février Colette BOUCHENY, née VACQUET
13 février Marie Claude JASLET, née GUÉZEC
19 février Jacques MAINFROY
4 mars Denise DE JONGHE, née DELEAU
12 mars Marcelle FOURNIER, née GANTEILLE
23 mars Marie de Lourdes PEREIRA DOS SANTOS, née NOVAIS PEREIRA
25 mars Josette CLÉMENT, née TANTIN

25 mars Teresa de Jesus GIRAULT, née DE SOUSA
27 mars Monique PERRUCHOT, née DUVERT
29 mars Geneviève SANDRAS, née DEXTREIT
9 avril Jacqueline GOIMAULT, née LEMEY
14 avril Richard HOUZET
25 avril Luce MAESEN, née VANACKERE
26 avril Claude PANICI, née GABALDA
30 avril Marie-Elisabeth VERNUS

TRIBUNE LIBRE

Cette rubrique donne un droit d'expression à nos élus d'opposition (Art.L.2121-27-1)

LISTE « BM.MONVILLAGE 2020 »

Il a fallu deux questions et deux conseils municipaux pour que Monsieur le Maire me réponde sur l'apparition de nouveaux poteaux pour installer la fibre. Il a indiqué avoir priorisé l'accès des foyers à la fibre pour faciliter le télé-travail et accepté que 73 poteaux soient érigés dans la commune.

Notre village est labellisé « Village de Caractère », cependant de nombreux fils et poteaux enlaidissent nos rues et offrent un bien triste horizon à de nombreux habitants.

Si le choix de Monsieur le Maire peut s'entendre, quel plan d'enfouissement des réseaux pense-t-il mettre en place ? Dans le budget municipal qui vous est présenté, aucune ligne budgétaire sur ce point.

Pour me contacter sur les sujets qui vous tiennent à cœur : bm.monvillage@gmail.com

Respectueusement,
MC BRUDER CAUQUIL

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Le Festival
PetiTe
CAVale

Samedi 4 juin 2022 / 10h-19h
1, rue Louis Rault, 77780 Bourron-Marlotte
Spectacles / Concerts en extérieur

Bourron-Marlotte
Dimanche 5 juin 2022
BROCANTE

Rues du complexe sportif
6H-18h



Organisée par:



Placement libre des 5h30
4€ 1e mètre linéaire
Buvette et restauration
Sur place

**ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES**

12 et 19 juin

**KERMESSE
DES ÉCOLES**

25 juin
École Jules Renard

**FÊTE DU
VILLAGE**

Ambiance créole et disco

Repos créole proposé par
L'Heure des Mets

Animations gratuites pour les enfants,
mange et trampoline

25
JUN

19H

RAID IN BLO
3 juillet



**ACADÉMIE
D'ORGUE**

Du 3 au 8 juillet
Salle des Fêtes &
Espace Renoir



29^{ème} Foulée Bouronnaise



SAMEDI 27 Août 2022

Comité de la Foulée Bouronnaise

Avec le concours du partenaire officiel Grédy Agence des Fêtes

Courtesy publique ouverte aux habitants et non habitants

de toutes catégories d'âge (jeunes et seniors)

8.00h : Rassemblement des participants

8.30h : Départ de la Foulée Bouronnaise

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

Non licenciés : 5 € / licenciés : 3 € (tarif de 17 € 00 00 00)

**EXPOSITION
HENRI MÜRGER**

Du 3 septembre
au 9 octobre
Espace Jean Renoir

FESTIVAL DE THÉÂTRE
2^{ème} ÉDITION

9 au 11 septembre
Bourron-Marlotte &
Montigny-sur-Loing

**JOURNÉE
CITOYEN-SAUVEUR**

17 septembre
10h-18h
Place des Fêtes

**JOURNÉES DU
PATRIMOINE**

17 & 18
septembre



Mairie de Bourron-Marlotte
135 rue du Général de Gaulle
77780 Bourron-Marlotte
01 64 45 58 50